



1. 170^e anniversaire du rattachement à la France. En médaillon le Sultan Andrian Souli et le Capitaine Passot.



2a. Type *Groupe* allégorique, Mayotte 50 c. rose, YT 11.



2b. Type *Aigle impérial* 40 c. vermillon Col. Gé. YT 5 oblitéré Mayotte et Dép. 8 nov.76.



3. Madagascar 1942, YT 231 non émis. Commandés par Vichy les T-P arriveront après la prise de contrôle de la Grande île par la France Libre qui bloquera leur vente.



4. Carte de Mayotte dans son lagon, Archipel des Comores, taille-douce de Bequet, YT PA 61.



5. Quatre parties du timbre comorien Picasso PA 57 coupé en quatre, oblitérées le 6 février 1976 durant la période légale d'utilisation, à Dzaoudzi, Mayotte.



6. Lettre de Mamoudzou, Mayotte pour Paris, affranchissement avec deux T-P France 0,10 F + 2,10 F au type *Liberté* YT 2179 & 2319, oblitération SECAP illustrée du 1^{er} mars 1986.

Mayotte, 101^e département français,

Plus que toute autre ex-colonie, Mayotte, rattachée à la France en 1841 1, aura connu en 170 ans une histoire postale faite de rebondissements. Le dernier épisode en date est marqué par le changement de statut du territoire et ses conséquences postales. Retour sur une histoire mouvementée et une collection passionnante.

Si, après avoir utilisé les timbres des Colonies Générales, comme toutes les possessions de l'Empire, cette île de l'Océan Indien avait accédé à l'existence philatélique en 1892 avec le *type Groupe* et sa cartouche *Mayotte* 2a, 2b, elle était entrée dans une première phase d'éclipse dès 1911 avec son rattachement postal à Madagascar, effectif jusqu'en 1950 3. Une phase prolongée de 1950 à 1975, période pendant laquelle le courrier au départ de *l'île au lagon* s'affranchissait avec des timbres marqués *Archipel des Comores* 4. En 1975, Mayotte se détache politiquement de l'ensemble comorien. L'année précédente, les quatre îles le composant avaient été interrogées par référendum sur la question de leur souveraineté. Résultats : un « oui » majoritaire à Anjouan, à la Grande Comore et à Mohéli, mais pas à Mayotte où les électeurs avaient entendu se singulariser pour échapper à la tutelle des voisins. Les trois

îles déclarent l'indépendance le 5 juillet 1975 par un vote du parlement du T.O.M., les députés mahorais s'abstenant, ce qui conduit l'Etat français à considérer le vote de Mayotte comme l'expression de sa volonté de rester dans la mouvance française. Une position confirmée par plusieurs référendums ultérieurs mais contestée jusqu'à aujourd'hui par l'OUA, devenue Union Africaine, et à l'ONU. Survient alors un épisode philatélique bien pittoresque. Dans le nouvel Etat comorien, les timbres de l'Archipel, en majeure partie stockés à Moroni sur Grande Comore, sont surchargés « Etat comorien » en attendant les premiers timbres de la « République fédérale islamique des Comores ». À Mayotte, qui ne peut plus puiser dans ces stocks, le manque de timbres finit par se faire sentir dès décembre 1975. Dans l'attente d'une livraison venue de métropole, le préfet décide ainsi le découpage des timbres

disponibles pour créer l'affranchissement le plus courant, celui de 50 francs CFA nécessaires à l'envoi d'une lettre vers la France. Surchargés « Administration provisoire de Mayotte », ces figurines de 100 francs coupés en deux et de 200 francs coupés en quatre sont les numéros YT 97 et PA 28, 55, 57, 60 5. Leur cote est aujourd'hui élevée, à condition de se trouver sur pli oblitéré pendant la période de pénurie : celle-ci a duré jusqu'à la livraison des timbres de France et l'utilisation du franc français¹. La loi du 24 décembre 1976 fait de Mayotte une « *Collectivité territoriale* ». Sous ce statut constitutionnel, la collectivité pourrait être postalement autonome. Certains Mahorais redoutent cependant que des timbres spécifiques freinent l'accession au statut de D.O.M., souhaité par la majorité des élus pour larguer définitivement les amarres avec le reste des Comores. En attendant, comme à la Réunion, le franc français remplace le franc CFA. Les timbres de



7. Younoussa Banama, le préfet coupeur de timbres devenu président du Conseil Général, YT 216.



8. Marianne du bicentenaire 2,70 F vert, surchargé Mayotte YT 37.



9. Série courante, carte de l'île dessinée par Vincent Liétar.



10. La fleur d'ylang-ylang d'Abdallah Saïdou a ouvert le bal des nouvelles émissions, YT 42.

5^e D.O.M.

métropole arrivent en février 1976. Ils seront officiellement en vigueur à Mayotte jusqu'au 31 décembre 1996 **6**.

Mais, face aux protestations de l'OUA et de l'ONU, Paris hésite. La départementalisation tarde, pour n'être finalement mise en œuvre qu'en 2011, soit 36 ans après la sortie de l'ensemble comorien ! Des timbres mahorais finiront cependant par être décidés, non sans moult palabres durant vingt ans. L'affaire sera tranchée en 1996. Younoussa Banama, « le préfet coupeur de timbres » a accédé aux fonctions de président du Conseil Général **7**. Philippe Boisadam occupe le poste de préfet représentant du Gouvernement auprès de la Collectivité territoriale. A la tête de la poste locale : Claude Auvray. Celui-ci suggère pour *l'île au lagon* un statut philatélique semblable à celui de Saint-Pierre-et-Miquelon, autre Collectivité territoriale de la République, qui dispose de ses propres timbres

depuis 1985. L'idée plaît au Président Banama. Face au reste des Comores, l'ancien instituteur, également philatéliste, comprend l'intérêt d'émissions spécifiques pour affirmer l'identité de sa collectivité à travers des figurines se référant à la fois à Mayotte et à la République Française. Quatrième mousquetaire du renouveau philatélique mahorais : Jean-François Hory, juriste arrivé dans l'île comme secrétaire général de la Préfecture, puis son député de 1981 à 1988 et parlementaire européen de 1989 à 1999. Ces quatre personnages conjuguent les efforts à leur niveau d'influence respectif et obtiennent la signature de deux conventions : l'une, signée le 23 juillet 1996 par G. Mathieu, directeur de la Poste Outre-Mer et le préfet Boisadam, définit le cadre général. L'autre, passée avec la Collectivité territoriale, crée un Service postal autonome ayant vocation à s'autofinancer : la Collectivité fournira les bâtiments et les véhicules, La

Poste assumera les traitements des cadres dirigeants et couvrira par une redevance annuelle les frais de distribution du courrier. La vente des timbres-poste aidera à équilibrer les comptes.

Les timbres propres à la « Collectivité territoriale de Mayotte » apparaissent le 2 janvier 1997. Dans *Le Monde des philatélistes*, J-F. Hory² salue l'événement avec un dossier historique évidemment nourri aux meilleures sources ! Les timbres de France ne sont plus acceptés sur le courrier posté dans l'île après le 31 mars 1997. Pour les usages courants, les séries métropolitaines *Marianne du Bicentenaire* sont conservées moyennant la surcharge « MAYOTTE » **8**, jusqu'à leur remplacement, en 2001, par la carte de l'île sur fond couleur **9**.

Pour le premier timbre du renouveau philatélique, le choix de la Commission de sélection s'est fixé sur la fleur d'ylang-ylang, un emblème de l'île longtemps considéré comme *l'or mahorais* grâce à la production d'huile essentielle, base de parfums très recherchés³, mais aujourd'hui en net déclin du fait du renchérissement de la main-d'œuvre nécessaire à la cueillette **10**.

Le suivant figure les armoiries de Mayotte adoptées en 1982 par le Conseil Général. La définition héraldique en est : « *Ecu de forme XIX^e siècle, coupé, au I d'azur au croissant d'argent, au II de gueules aux deux étoiles d'or, à la bordure engrêlée d'argent.* ». Le croissant représente l'Islam, les étoiles symbolisent l'ylang, la bordure rappelle le lagon. Les couleurs (azur, argent, gueules) évoquent le drapeau. Conçu par Michel Chabin, le blason a pour réalisatrice Pascale Santerre. Les hippocampes portedevise avaient été imaginés par Jean-François Hory, porteur du projet à l'assemblée de la Collectivité territoriale. Ils se réfèrent au surnom *île hippocampe* donné à l'île eu égard à sa forme particulière.

11a, 11b



11a. Armoiries émises en 1997 par la Collectivité Territoriale, YT 33.



11b. Après le passage au statut de Collectivité Départementale et l'arrivée de l'euro en 2002, le T-P a été réémis avec la nouvelle mention et la faciale de 0,46€, YT 132.

- ¹ *Timbroscopie*, n° 4 juin 1984, « On a coupé les timbres en quatre à Mayotte ».
- ² *Le Monde des philatélistes* n° 513 décembre 1996, J-F. Hory, « Mayotte émet ses timbres ».
- ³ En janvier 2000, le n° 123 de *Timbroloisirs* présentait Mayotte comme « l'île aux parfums ».



12. Mme Zéna Mdéré, 1^{re} Présidente du Mouvement Populaire Mahorais, YT 89.



13. Mosquée de Tsingoni peinte par Gilles Renaud dit GIL, YT 57.



16. Le Wadaha, danse du pilon, Claude Soubeyrand, YT 149.



24. La pêche en pirogue, Christine Louzé, YT 179.



25. Le très sympathique et goûteux poisson empereur, GIL, YT 60.



14. Le retour des pèlerins de La Mecque, vu par Nadine Murat-Thévenot, YT 100.



15. La danse du Moulidi, Nadine Murat-Thévenot, YT 192.



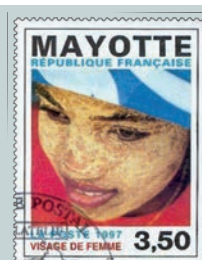
17. Le cortège du Haroussi, Grand mariage mahorais vu par Hervé Louzé, YT 215.



19. Masque de fête peint par Christine Louzé, YT 142.



22. L'extraction du sel à Bandréle vue par GIL, exceptionnel par son format 26*76, YT 130.



18. Visage de femme au masque protecteur, Jean Lapègue, YT 47.



20. Vestiges de l'industrie sucrière, Hervé Louzé, YT 133.



21. Distillerie d'ylang, Serge Cadalbert, YT 90.



23. La pêche traditionnelle au djarifa, maquette réalisée par Tropixel, YT 59.

Trésors d'hier et d'aujourd'hui

La présence musulmane remonte au XII^e siècle. L'Islam mahorais, sunnite de rite chaféite, se distingue par son ouverture, sa modernité et le respect des femmes. Celles-ci jouent un grand rôle dans la société et ont été très actives dans les événements de 1974-1975, à l'instar de Mme Zéna Mdéré, présidente du Mouvement populaire mahorais (MPM), pro-français. 12. Tsingoni est la capitale religieuse avec une mosquée du XV^e siècle 13. Le voyage à La Mecque constitue l'un des cinq piliers de la foi. Le *Hadj* est celui qui l'a accompli. Comme tout le monde n'en a pas les moyens, on se cotise pour le permettre à quelques-uns. De très grandes festivités se déroulent dans toute l'île à l'aller et au retour des pèlerins 14. La fête du *Moulidi* est également remarquable. Célébrée en musique une nuit durant pour la naissance d'un premier enfant ou la commémoration d'un mort, elle réunit les

hommes et les garçons 15. Les femmes se rassemblent quant à elles à l'occasion du *wadaha*. Pour cette fête, d'origine agraire, les Mahoraises en habits traditionnels et uniformes se relayent en dansant autour d'un mortier à riz, en se lançant un pilon : une manifestation où joue à plein l'émulation entre les groupes de chaque village 16. Autre tradition festive, en déclin cependant eu égard à l'évolution économique : le *Haroussi*, grand mariage mahorais, réservé le plus souvent à l'aîné des garçons. Pour préserver l'honneur familial, il se doit d'être fastueux. Une marche nuptiale accompagne le marié chez sa femme au rythme du tam-tam. Celui-ci s'habille de vêtements richement parés ainsi que les amis qui l'entourent 17. A l'arrivée chez l'épouse des prières sont prononcées avant le début des agapes. La femme mahoraise aime mettre en valeur son teint et apprécie le mélange des couleurs. Elle utilise aussi les masques : un masque simple pour protéger le visage

contre les ardeurs du soleil 18 ; un masque de beauté réalisé en râpant et mouillant du bois de santal sur un bloc de corail 19. En quelques dizaines d'années, l'économie et la société mahoraises ont profondément évolué. L'industrie sucrière, activité dominante de l'époque coloniale n'existe plus qu'à l'état de vestiges 20. La transformation de l'ylang 21 avait pris le relais mais elle connaît les difficultés, évoquées précédemment, qui ont conduit les grands parfumeurs à se retirer. Parmi les activités traditionnelles, survivent des pratiques ancestrales telles l'extraction du sel à Bandréle, produit par les femmes après lavage et séchage des boues salines 22 ou la pêche artisanale. Les femmes la pratiquent avec le *djarifa*, voile d'étoffe tenu par les mains et attaché aux pieds pour s'avancer dans les eaux littorales 23. Les hommes utilisent la pirogue 24 dans le lagon, particulièrement riche en poissons de tous types 25. Les ressources halieutiques exceptionnelles de Mayotte



26. La plongée sous-marine, un sport qui a attiré GIL à Mayotte, T-P de 2011.



27. Fruits tropicaux, maquette de Nadine Murat, YT 106.



28. L'arbre à pain et son fruit, C. Belleville, YT 172.



29. La vanille, surnommée « l'or noir de Mayotte », l'une des meilleures au monde, YT 78.



30. Port de Longoni, GIL, YT 53.



31. Boutre de Mayotte, un type de bateau répandu dans l'Océan Indien, Jean Renier, YT 81.



32. Rocher de Dzaoudzi, vue aérienne de Lucien Abad utilisée à son insu pour le PA n° 6.



33. Mamoudzou, le chef-lieu, réalisation de C. Belleville sur une photo d'Annie Serrat, YT 180.



36. La barge, cœur battant de Mayotte, vue par Tropixel, YT 56.



34. L'aéroport édifiée en 1997, rare timbre en taille-douce de J.L. Couput, gravé par Jacky Larrivière, YT PA n°1.



35. Vingt ans de la 1^{ère} liaison Réunion-Mayotte, signé Vincent Liétar, gravé par Claude Jumelet, PA n°2.

constituent également l'un de ses atouts maîtres dans le développement du tourisme. Depuis 2010, son lagon, fermé par la plus longue barrière corallienne du monde, a été classé réserve naturelle marine. En dépit des faibles capacités hôtelières, la plongée sous-marine et la pêche sportive y attirent un nombre croissant de visiteurs 26. Ceux-ci y apprécient aussi les produits de l'agriculture locale qui se maintient et bénéficie de conditions climatiques favorables. Les fruits tropicaux sont essentiellement constitués par les bananes, les mangues, la noix de coco. S'y rajoutent la papaye, le combava, la pomme cannelle, le citron vert et jaune, le corossol, le tamarin, le jaque et les épices, bien sûr. Le manioc constitue la base de l'alimentation quotidienne avec le fruit de l'arbre à pain et le riz importé 27, 28. Une partie de la production agricole est exportée, notamment le girofle et surtout la vanille, considérée ici comme l'or noir 29. L'île est très dépendante de son

commerce extérieur. Le port de Longoni constitue le cordon ombilical de Mayotte qui la relie au reste du monde. Inauguré en 1992, un second quai en eau profonde y a été construit en 2008 pour permettre le mouillage des bateaux alimentant l'île 30. Dans la zone portuaire des entreprises sont venues s'installer : stockage de carburant et de ciment, production d'électricité. La mise en service de cet équipement majeur a rapidement provoqué la disparition des boutres 31 bateaux mayotiens typiques qui déchargeaient jusque-là les navires en rade de Dzaoudzi - Mamoudzou 32, 33. L'aéroport a été installé sur le Rocher de Dzaoudzi, longtemps siège administratif principal. Il dispose d'une aérogare moderne ouverte en 1997 34. Sa piste a été rallongée pour permettre des liaisons directes avec la Métropole, alors que celles-ci sont longtemps passées par l'île de la Réunion 35. Avec l'île principale séparée par un bras de mer de deux kilomètres, où se développent les activités et où

vit l'essentiel de la population, les liaisons s'effectuent, d'une part avec la barge, emblématique de Mayotte, aujourd'hui réservée aux piétons 36, d'autre part, avec les amphidromes réservés aux véhicules et capables de se déplacer indifféremment en avant et en arrière, plus récents 37. Ces deux outils indispensables souffrent malheureusement de leur non-conformité aux nouvelles réglementations européennes et sont périodiquement arrêtés, heureusement pas tous en même temps. Ailleurs dans l'île, inutile de chercher des transports publics à l'européenne. On s'y déplace en taxi-brousse à l'africaine 38. Les seuls bus existants sont réservés aux scolaires. En dehors de la pêche, la découverte de l'île au lagon sera celle de ses plages, magnifiques 39, de



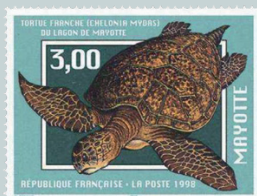
37. Un amphidrome pour la traversée des voitures, YT 188.



38. Le très africain taxi-brousse, Vincent Liétar, YT 99.



39. Plage de N'Gouja. Les tortues viennent s'y reproduire, Christine Louzé, YT 206



40. Tortue franche, également dénommée tortue verte, une espèce menacée, YT 52.



41. Maki de Mayotte, l'ami des enfants, YT 46.



42. Le founnga dessiné par Philippe Marjollet, gravure T-D de Claude Jumelet, YT 76.



43. Baobab, arbre très présent dans l'île, YT 75.



44. Mayotte, 101^{ème} département français, création de Mohammed Ousseni El Anrif, 48*36 mm.



45. Recensement, timbre d'agence, YT 132.



46. Campagne du Planning familial, encouragée par la DASS, en 1998, YT 54.



47. L'Hôpital de Mamoudzou inauguré en 2000, YT 91.



48a. L'ultime émission mahoraise, commune avec les TAAF, au format 52*31.



48b. Timbre conjoint des TAAF à son format particulier 48*36 maquette Claude Perchat.

● ● ● sa faune qui présente des espèces singulières, comme les tortues 40, le maki, venu de Madagascar 41 et le founnga, civette surtout visible la nuit 42. La flore est également intéressante. Mayotte est le seul département français où l'on rencontre le baobab, marqueur de ses paysages naturels 43.

Des changements d'importance

En avril 2011, Mayotte est devenue le 101^e département français, le 5^e Département d'Outre-Mer 44, après la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. Un référendum local organisé en mars 2009 ayant plébiscité le changement de statut de l'île hippocampe avec 95,2% des voix, le Parlement français avait décidé de cette transformation en novembre 2010. Depuis sa sortie de l'ensemble comorien, la population de l'île a triplé 45. Elle dépasse à présent les 200 000 habitants avec 60% de moins de

20 ans. Longtemps, cette croissance démographique avait été alimentée par un fort excédent des naissances sur les décès. A la demande de la D.A.S.S., un timbre avait été émis en 1998 avec le slogan du Mouvement pour le planning familial « 1,2,3... bass » (c'est assez) 46. Aujourd'hui, la recommandation apparaît bien lointaine. La maternité de Mamoudzou est certes la première de France 47 mais à présent, l'essentiel de l'accroissement démographique est dû à l'immigration clandestine venue des autres îles comoriennes, que ne cesse d'alimenter l'énorme différentiel des niveaux de vie entre Mayotte et ses voisines : plus de 30 % de ses habitants seraient en situation irrégulière [4]. Au point que Mayotte est aussi qualifiée de « Lampedusa de l'Océan Indien ». L'île va donc voir s'appliquer les mêmes lois et règlements que les autres D.O.M., entraînant des changements d'importance, en partie déjà engagés : apparition du cadastre et des taxes foncières,

relèvement de l'âge légal du mariage de 15 à 18 ans, interdiction de la polygamie, redéfinition du rôle des cadis, relèvement des minima sociaux. Dans ce contexte de normalisation législative, certes regrettable pour les collectionneurs, l'utilisation des timbres métropolitains comme dans les autres D.O.M. est une mesure somme toute logique. Elle sera effective le 1^{er} janvier 2012. Le dernier timbre du renouveau mahorais engagé en 1997 sera émis le 30 décembre 2011 48a. Il s'agit d'une émission commune avec les T.A.A.F. 48b représentant le Marion Dufresne dans le lagon de Mamoudzou, commémorative de la dernière rotation de ce navire dans les Îles Eparses, proches de Mayotte mais administrativement rattachées à l'Administration des Terres australes et antarctiques françaises. Puis, la philatélie mahoraise entrera dans une nouvelle phase d'éclipse, cette fois sans doute longue.

Michel Krempper

4 Chiffres de la Préfecture, confirmés par une mission de la Cour des Comptes. 18 000 personnes sont reconduites à la frontière chaque année. La maternité de Mamoudzou compte 7 000 naissances annuelles, dont les deux tiers seraient issues de l'immigration clandestine.